

Bruxelles, 26 février 2016

## Conclusions

La Commission européenne, les Chefs de Gouvernement et les représentants élus des pays et des territoires d'outre-mer et les représentants du Danemark, de la France, des Pays-Bas et du Royaume-Uni (ci-après «les partenaires») se sont rencontrés à Bruxelles à l'occasion du 14<sup>ème</sup> Forum PTOM-UE le 26 Février 2016

Le Forum a été organisé sous l'égide du Commissaire européen pour la Coopération Internationale et le Développement, M. Neven Mimica.

Des Membres du Parlement Européen, des représentants des régions ultrapériphériques de l'UE et le Secrétaire Général du secrétariat ACP ont été associés au Forum.

Les partenaires ont salué la présentation de la Déclaration politique de l'OCTA par le Président de l'OCTA et ont pris note de son adoption lors de la Conférence ministérielle du 25 février 2016.

### Les conclusions suivantes ont été adoptées:

1. Les partenaires rappellent l'importance de la relation spéciale entre l'Union et les PTOM qui repose sur des objectifs, des principes et des valeurs qu'ils ont en commun. Les partenaires reconnaissent la nécessité de poursuivre un traitement différencié et préférentiel dans la gestion des dossiers des PTOM.
2. Les partenaires s'accordent sur la nécessité de mettre effectivement en œuvre la Décision d'Association Outre-mer (DAO) et se félicitent de la création d'une Unité spécifique dédiée aux relations avec les PTOM, rattachée au Directeur général adjoint de la Direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne
3. Les partenaires conviennent d'étudier le renforcement des instances de dialogue de la DAO, y compris en associant les services compétents de la Commission.
4. Les partenaires se félicitent de la signature lors du Forum de la Déclaration Conjointe de l'Union européenne et des pays et territoires d'outre-mer, du Groenland, Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, Terres australes et antarctiques, Wallis et Futuna, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre et Miquelon,

Bruxelles, 26 février 2016

Aruba, Bonaire, Curaçao, Saba, Saint-Eustache, Sint Maarten, Anguilla, îles Cayman, îles Falkland, Montserrat, Pitcairn, Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha, Îles Turques-et-Caïques, îles Vierges britanniques, les Bermudes concernant une coopération renforcée dans le domaine de l'énergie durable.

5. Les partenaires reconnaissent que la Déclaration Conjointe traite du cadre spécifique UE-PTOM et constitue un signal politique fort. Les partenaires accueillent favorablement l'objectif du renforcement des liens et de la coordination entre les engagements de la politique énergétique des PTOM - comme exprimé dans la feuille de route convenue lors du sommet des Ministres de l'énergie des PTOM qui s'est tenue à Bruxelles en juin 2015 - et le soutien qui pourrait être fourni par l'Union européenne dans le cadre de la DAO y compris les ressources déjà disponibles au titre du 11<sup>ème</sup> Fonds Européen de Développement (FED).

6. Les partenaires prennent note des progrès accomplis dans la programmation des ressources disponibles au titre du 11ème FED, qui visent à soutenir les politiques de développement durable des PTOM, et s'engagent à la conclusion efficace et en temps utile du processus de programmation.

7. Les partenaires se félicitent de la transmission des documents de stratégie de réponse de l'UE par plusieurs PTOM; tous les partenaires s'efforcent d'accélérer le processus de programmation territoriale afin de parvenir à l'adoption des documents de programmation d'ici la fin de l'année 2016 sur base des secteurs de concentration proposés.

8. Les partenaires s'engagent également en faveur de la programmation rapide et efficace de l'allocation régionale, notamment par le biais d'une coordination renforcée. Des projets conjoints seront examinés avec des partenaires non-PTOM, chaque fois qu'approprié, en particulier avec les pays ACP et les régions ultrapériphériques.

9. L'OCTA présentera sa stratégie de l'après-2015 en mars 2016 en vue de faciliter et d'accélérer l'adoption des mesures de soutien dans le cadre du 11<sup>ème</sup> FED. La proposition inclura les futures modalités de financement, y compris celles de ses membres ou d'autres sources.

10. Des mesures spécifiques seront examinées en vue de faire face au manque de financement en ce qui concerne l'assistance technique fournie à l'OCTA pour le second semestre 2016.

11. Les partenaires se félicitent de l'accord global sur le changement climatique

Bruxelles, 26 février 2016

conclu à Paris lors de la COP21, et du rôle actif joué par les PTOM au cours de la conférence. Ils soulignent l'importance pour les PTOM de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique. A cet égard, les partenaires se félicitent des propositions qui comprennent des actions concernant le changement climatique dans les programmes territoriaux, régionaux et thématiques. Les partenaires examineront la possibilité d'inclure des PTOM dans les actions pertinentes.

12. Les partenaires ont débattu des potentialités de croissance, de commerce et d'investissement prévues par la DAO, et évalué les défis auxquels sont confrontés les PTOM. Les partenaires reconnaissent que la DAO prévoit les conditions pour un dialogue politique et une coopération financière dans ce domaine, y compris dans le cadre du Groupe de Travail de Partenariat sur le commerce et l'intégration régionale; ils reconnaissent également l'importance que revêtent des conditions cadres et réglementaires propices à la promotion de la croissance et de l'investissement, et la nécessité de les réviser. Les partenaires se sont engagés à tirer parti des possibilités offertes par le cadre financier 2014-2020 et des ressources applicables aux PTOM par l'Union européenne à cet effet.

13. La Commission continuera à promouvoir et à encourager la participation des PTOM aux programmes de l'Union, y compris au titre des lignes budgétaires horizontales, reconnaissant que les PTOM font partie de la famille européenne et font face à des défis liés à leur taille, à leur éloignement et à leur isolement pour certains d'entre eux.

14. Les partenaires prennent acte que des consultations publiques seront lancées pour l'évaluation de la performance du FED et pour l'évaluation à mi-parcours de la décision du Groenland. Les PTOM apporteront une contribution collective.

15. Les partenaires remercient Curaçao pour son excellent travail en tant que président de l'OCTA et accueillent Aruba qui assumera la prochaine présidence de l'OCTA.

16. Le 15ième Forum PTOM-UE aura lieu à Aruba. Une décision sur la date sera prise en temps utile. Cette édition du Forum comprendra, notamment, le lancement d'un dialogue sur le processus de l'après-2020. Les partenaires recourront aux instances de dialogue de l'Association, à savoir les réunions tripartites et les groupes de travail de partenariat, afin de préparer les discussions, y compris l'organisation du Forum.

**Bruxelles, 26 février 2016**

17. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre des présentes conclusions, ainsi que dans la programmation et la mise en œuvre des ressources du 11ème FED, feront l'objet d'un suivi dans les instances de dialogue de la DAO et seront examinés lors du prochain Forum.